SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE

Tél 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

ODTI
7 Place Edmond ARNAUD
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ODTI
7 Place Edmond ARNAUD
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ODTI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ODTI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ODTI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

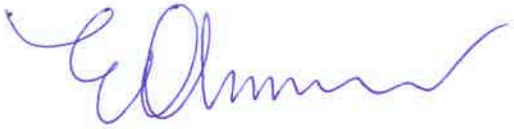
il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Coublevie, le 3 avril 2026

Pour le cabinet LBO EXPERTS SARL
Commissaire aux comptes



Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	27 607	27 607				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	24 860	20 473	4 387	5 659	1 272-	22.48-
	Autres immobilisations corporelles	319 724	260 446	59 279	67 434	8 155-	12.09-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	20 207		20 207	20 207		
	Autres immobilisations financières	5 078		5 078	5 063	15	0.30
	Total I	397 476	308 526	88 950	98 363	9 412-	9.57-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	38 653	13 267	25 386	27 893	2 507-	8.99-
	Autres créances	9 334		9 334	23 499	14 164-	60.28-
	Valeurs mobilières de placement	185 679		185 679	233 453	47 774-	20.46-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	170 662		170 662	127 155	43 506	34.21
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 729		6 729	6 830	101-	1.47-
	Total III	411 058	13 267	397 791	418 830	21 039-	5.02-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	808 534	321 793	486 741	517 192	30 451-	5.89-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	15 856	15 856		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 500	14 500		
	Report à nouveau	19 350	12 642	6 708	53.06
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	11 695	6 708	4 986	74.33
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	58 947	58 947		
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 733	19 295	4 562-	23.64-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	135 081	127 949	7 133	5.57
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	10 000	47 000	37 000-	78.72-
	Provisions pour charges	138 280	135 987	2 292	1.69
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 459	3 459		
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	151 738	186 446	34 708-	18.62-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	28 937	31 467	2 529-	8.04-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 895	73 996	8 101-	10.95-
	Dettes fiscales et sociales	97 702	92 123	5 579	6.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 387	5 212	2 175	41.73
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	199 921	202 798	2 876-	1.42-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	486 741	517 192	30 451-	5.89-

(1) Dont à plus d'un an 199 921 202 798
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	641 982	636 036	5 946	0.93
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	507 340	503 078	4 262	0.85
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	47 000	22 775	24 225	106.36
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	6 220	4 259	1 961	46.03
Total I	1 202 542	1 166 149	36 393	3.12
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	566 497	565 614	882	0.16
Impôts, taxes et versements assimilés	17 183	17 122	61	0.35
Salaires et traitements	401 421	380 515	20 906	5.49
Charges sociales	162 447	154 309	8 137	5.27
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 385	23 717	668	2.81
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 607		1 607	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 292	41 000	28 708-	70.02-
Subventions accordées par l'association	2 578		2 578	
Autres charges (2)	10 956	17 300	6 345-	36.67-
Total II	1 199 365	1 199 578	213-	0.02-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 177	33 429-	36 606	109.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 207	4 400	807	18.35
Total V	5 207	4 400	807	18.35
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	5 207	4 400	807	18.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 384	29 029-	37 413	128.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 311	18 730	15 419-	82.32-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 685	6 685-	100.00-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	3 311	25 415	22 104-	86.97-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 842	3 842-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		3 842	3 842-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 311	21 573	18 262-	84.65-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 211 060	1 195 964	15 096	1.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 199 365	1 203 420	4 055-	0.34-
Solde intermédiaire	11 695	7 457-	19 151	256.83
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		14 165	14 165-	100.00-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	11 695	6 708	4 986	74.33

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS				
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	105 350	71 500	33 850	47.34
TOTAL	105 350	71 500	33 850	47.34
CHARGES				
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole Prestations	105 350	71 500	33 850	47.34
TOTAL	105 350	71 500	33 850	47.34

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas d'évènement majeur et inhabituel

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 , du règlement ANC 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé non commerçantes à but non lucratif, et du règlement ANC 2022-06.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants : --
* prise en compte du règlement ANC 2022-06
comptes concernés :
671350 (dons) =) 657100
675000 (VCN actifs) =) 657000
777000 (quote part subventions) =) 747000
791000 (transferts de charges) =) 758000 ou 641900 selon nature

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	27 607		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 060		1 800
Installations générales agencements aménagements divers	36 422		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	276 849		94 706
TOTAL	336 331		96 506
Prêts, autres immobilisations financières	25 270		15
TOTAL	25 270		15
TOTAL GENERAL	389 207		96 521

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			27 607	27 607
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 860	24 860
Installations générales agencements aménagements divers			36 422	36 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		88 253	283 303	283 303
TOTAL		88 253	344 584	344 584
Prêts, autres immobilisations financières			25 285	25 285
TOTAL			25 285	25 285
TOTAL GENERAL		88 253	397 476	397 476

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 607			27 607
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 401	3 072		20 473
Installations générales agencements aménagements divers	16 219	4 948		21 167
Matériel de transport		3 790	3 790	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	229 618	142 451	132 790	239 279
TOTAL	263 238	154 261	136 580	280 919
TOTAL GENERAL	290 845	154 261	136 580	308 526

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 072				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 948				
Matériel de transport	3 790				
Matériel de bureau informatique mobilier	142 451				
TOTAL	154 261				
TOTAL GENERAL	154 261				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	17 312	42 559	40 267		19 604
Renouvellement des immobilisations	9 237				9 237
Gros entretien et grandes révisions	109 439				109 439
Autres provisions pour risques et charges	47 000	10 000	47 000		10 000
TOTAL	182 987	52 559	87 267		148 280

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 660	31 441	29 834		13 267
TOTAL	11 660	31 441	29 834		13 267
TOTAL GENERAL	194 648	84 000	117 101		161 547
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 899	47 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	20 207	20 207	
Autres immobilisations financières	5 078	5 078	
Autres créances clients	38 653	38 653	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 733	1 733	
Divers état et autres collectivités publiques	5 000	5 000	
Débiteurs divers	2 602	2 602	
Charges constatées d'avance	6 729	6 729	
TOTAL	80 002	80 002	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	28 937	28 937		
Fournisseurs et comptes rattachés	65 895	65 895		
Personnel et comptes rattachés	43 344	43 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 264	48 264		
Autres impôts taxes et assimilés	6 094	6 094		
Autres dettes	7 387	7 387		
TOTAL	199 921	199 921		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	92 274			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	94 803			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
AMENAGEMENT POTAGER	7 484	3 458			3 458
TOTAL	7 484	3 458			3 458

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Seuil d'enregistrement des provisions sur créances résidents : 80% des dettes de plus de 600 € à compter de l'exercice 2025 contre 800 € en 2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 000
Total	5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 658
Dettes fiscales et sociales	66 168
Total	78 826

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 729
Total	6 729

Subventions d'équipement

Restant à amortir
Subvention travaux 2021 16 000 € reste à amortir 6 698 €
Subvention 2022 15 000 € 6 964 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Le président bénévole et les membres du bureau ne perçoivent aucune rémunération. (rappel : il n'y a pas de directeur rémunéré par l'association)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	10
Total	11

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat a été valorisé à compter de l'exercice 2018. Il correspond au nombre d'heures réalisées par les bénévoles et valorisées selon tarif horaire d'un prestataire ou d'un salarié qui aurait effectué les interventions;
Il s'élève en 2025 à :
10 heures de graphiste/communication (500€)
90 heures CA (2700 €)
30 heures de préparation Equinox Metis (900 €)
1456 heures de directeur (3/4 temps, salaire chargé) (78750 €)
750 H ASL (22500 €)
Pour un total de 105 350 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- DEGREVEMENT IMPOT	2 343	
- BOUCLIER TARIFAIRE	967	
Total	3 310	